

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CAP SIZUN-POINTE DU RAZ - DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ - HAUT PAYS BIGOUDEN - PAYS BIGOUDEN SUD

2024



ÉDITO DU PRESIDENT



Ce rapport d'activités retrace le travail effectué par le SIOCA durant l'année 2024.

2024 a vu le lancement concret du travail autour de la révision du SCOT, avec notamment la réalisation du diagnostic territorial, et la phase de préparation du futur Projet d'Aménagement Stratégique, qui verra le jour en 2025.

Concernant les mobilités, le SIOCA a engagé, en lien avec ses EPCI, des actions sur le développement des mobilités partagées, identifiées comme un axe prioritaire de la Stratégie Mobilités Ouest Cornouaille: lancement du service de court-voiturage OuestKarr (Karos), et lancement d'une étude sur les lieux d'appariement.

Enfin, à l'issue d'une réflexion partenariale de plusieurs années, les EPCI Ouest Cornouillais ont décidé fin 2024 de lancer un Pacte Territorial France Rénov' commun à l'échelle de l'Ouest Cornouaille, avec un portage confié au SIOCA.

Pour conclure, je tiens particulièrement à remercier l'engagement des élus et des techniciens de notre structure pour le suivi de l'ensemble de nos actions Ouest Cornouillaises, en partenariat étroit avec nos Communautés de communes membres.

Bonne lecture à toutes et tous.

Yannick LE MOIGNE
Président du SIOCA

SOMMAIRE

Le Territoire	Page 4
Les Missions	Page 5
Les Instances	Pages 6-7
Les Commissions de travail	Page 8
Les réunions 2024	Page 9
L'Equipe	Page 10
Les Finances	Page 11
Le Schéma de Cohérence Territoriale	Pages 12-17
Les Mobilités	Pages 18-25
Le Pacte Territorial France Rénov	Pages 26-28

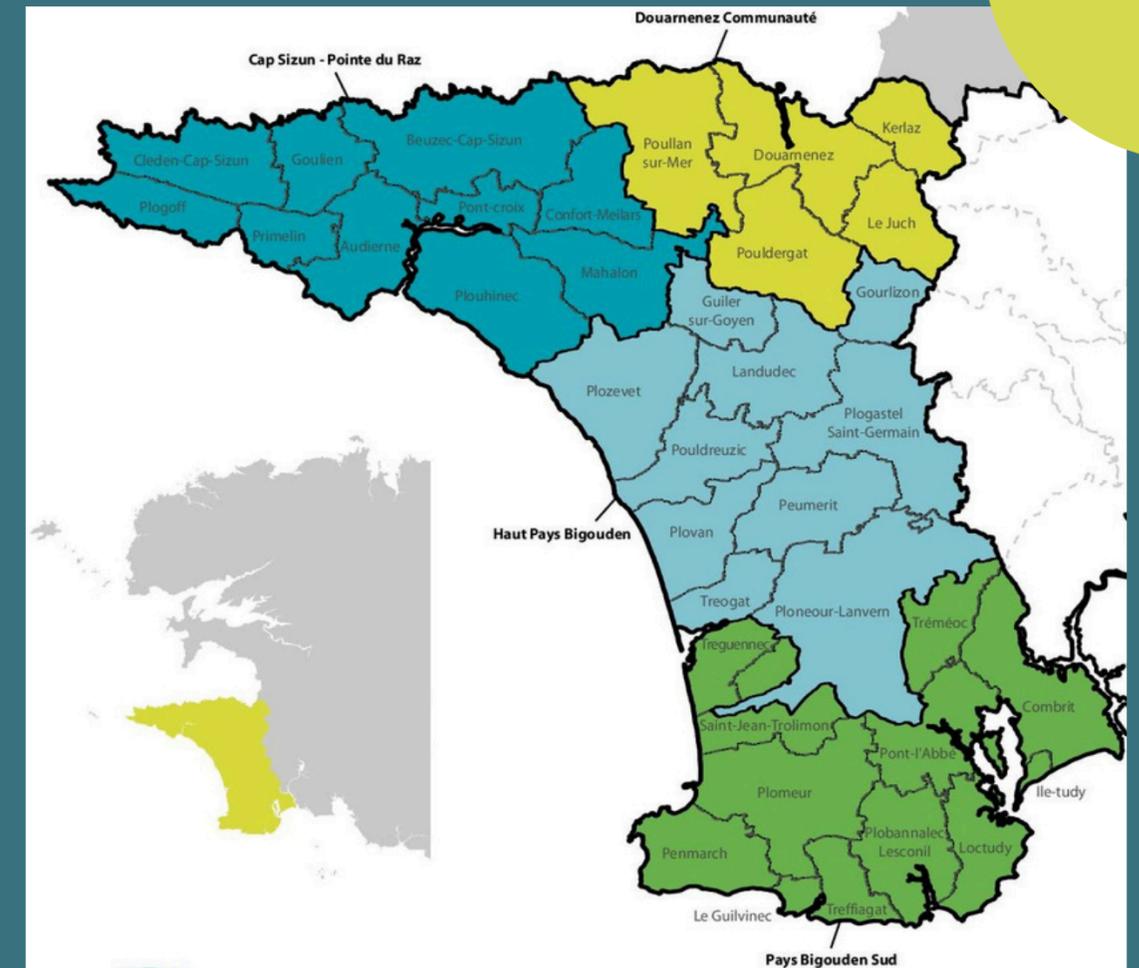
LE TERRITOIRE



91 000
HABITANTS

661 KM²

37 COMMUNES



LES MISSIONS



**SCHÉMA DE COHÉRENCE OUEST
CORNOUAILLE**

SCHÉMA VÉLO OUEST CORNOUAILLE

**STRATÉGIE MOBILITÉ OUEST
CORNOUAILLE**

**PACTE TERRITORIAL FRANCE RÉNOV
OUEST CORNOUAILLE**

LES INSTANCES

COMITÉ SYNDICAL

DOUARNENEZ
COMMUNAUTÉ

CAP SIZUN POINTE
DU RAZ

HAUT PAYS BIGOUDEN

PAYS BIGOUDEN
SUD

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

JOCELYNE POITEVIN
MARIE-PIERRE BARIOU
MARC RAHER
MARIE-THERESE HERNANDEZ

GILLES SERGENT
SOLÈNE JULIEN LE MAO
BRUNO BUREL

JOSIANE KERLOC'H
PHILIPPE RONARC'H
YVES LE GUELLEC
JACQUES CARIOU

STEPHANE LE DOARÉ
YANNICK LE MOIGNE
JEAN-EDERN AUBRÉE
DANIELLE BOURHIS
JEAN-CLAUDE DUPRÉ
BRUNO JULLIEN
JOCELYNE LE RHUN
DANIEL LE PRAT
CHRISTIAN LOUSSOUARN

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

FRANÇOIS GUET
GILDAS HEMERY

GEORGES CASTEL
NADINE KERSAUDY

JEAN-LOUIS CARADEC
EMMANUELLE RASSENEUR (jusqu'en octobre)

CHRISTIAN BODERE
YVES CANÉVET
CYRILLE LE CLEAC'H
STÉPHANE MOREL
DENIS STEPHAN

LES INSTANCES

COMPOSITION DU BUREAU SYNDICAL

- **PRÉSIDENT :**
Yannick LE MOIGNE
- **1ERE VICE-PRÉSIDENTE
DÉLÉGUÉE À LA RÉVISION DU SCOT**
Solène JULIEN LE MAO
- **2ÈME VICE-PRÉSIDENT
DÉLÉGUÉ AUX MOBILITÉS**
Philippe RONARC'H
- **3ÈME VICE-PRÉSIDENTE
DÉLÉGUÉE À L'ANIMATION DU SCOT**
Marie-Pierre BARIOU
- **MEMBRES DU BUREAU :**
Josiane KERLOC'H, Présidente de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden
Stéphane LE DOARE, Président de la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud
Jocelyne POITEVIN, Présidente de Douarnenez Communauté
Gilles SERGENT, Président de la Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz

LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

COMMISSION URBANISME ET HABITAT

- Mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territorial.
- Avis sur les permis d'aménager et examen des documents de planification en amont des comités syndicaux.

COMMISSION CDAC

- Examen des projets commerciaux soumis à l'avis de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) et préparation de l'avis du SIOCA.

COMMISSION MOBILITÉS

- Mise en œuvre et suivi de la STRAMOC - Stratégie Mobilités Ouest Cornouaille.
- Accompagnement de la politique vélo Ouest Cornouaille
- Accompagnement du volet Mobilités du SCoT

RÉUNIONS 2024

EN 2024



Outre les réunions et évènements organisés en interne, les équipes et élus du SIOCA participent également aux réunions des collectivités et des partenaires: suivi des documents d'urbanisme, animations, réunions à échelle cornouaillaise...

Gouvernance

- 5 comités syndicaux
- 3 bureaux syndicaux et 4 bureaux restreints
- 10 comités techniques et 1 comité de pilotage dans le cadre du projet de Pacte Territorial Ouest Cornouaille

Mobilités

- 5 commissions Mobilités
- 10 Comités techniques Mobilités
- 2 Comités de pilotage Covoiturage

SCoT

- 3 Commissions CDAC
- 7 Commissions Urbanisme et Habitat
- 2 journées d'ateliers organisées par le SIOCA dans le cadre de la révision du SCoT
- 2 journées de "SCoT Tour" organisées par le SIOCA dans le cadre de la révision du SCoT
- 1 journée d'animation "urbanisme" organisée par le SIOCA sur la maîtrise foncière
- 2 groupes de travail technique sur la mise en oeuvre du ZAN organisé par le SIOCA pour les collectivités de l'Ouest Cornouaille
- 1 groupe de travail sur l'inventaire de ZAE, organisé par le SIOCA pour les EPCI du territoire

L'ÉQUIPE

Alice GOUT ROUÉ
Directrice du SIOCA

Mathilde LE BOUCH
Animatrice SCoT et Aménagement du territoire (jusqu'en mars 2024)

Hélène LE MARTRET
Animatrice SCoT et Aménagement du territoire (à partir d'octobre 2024)

Maëlle SALAÜN
Coordinatrice Mobilités

Caroline LE RHUN
Assistante administrative et communication (à partir de juin 2024)

La Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud appuie le SIOCA pour la gestion administrative et technique de la structure (ressources humaines et paies, finances et comptabilité, marchés publics, informatique).

LES FINANCES

(Au 31/12/2024)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Budget total	346 867,68€
	Réalisé hors engagement au 31/12/2024	252 264,59 €
Recettes	Réalisé hors engagement au 31/12/2024	270 360,86 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Budget total	256 830 €
	Réalisé hors engagement au 31/12/2024	125 449,29 €
Recettes	Réalisé hors engagement au 31/12/2024	100 217,65 €



Le Schéma de Cohérence Territoriale

Le SCoT

LA DÉMARCHE DE RÉVISION DU SCOT

Dans le cadre de la révision du SCOT, le SIOCA a réalisé en 2024 le diagnostic du territoire, première pièce du futur document, qui servira de porte d'entrée pour le reste des réflexions, notamment en mettant en évidence les enjeux présents en Ouest Cornouaille.

Pour réaliser ce diagnostic territorial, le SIOCA a travaillé en proximité des collectivités du territoire:

- Passation d'un questionnaire "communes" pour dresser un portrait fidèle du territoire;
- Organisation de deux journées d'ateliers pour dégager les grandes problématiques du territoire (un atelier généraliste et un atelier spécialisé sur les questions maritimes);
- Organisation de deux journées de terrain ("SCoT Tour") à destination des élus Ouest Cornouaillais, permettant de visiter et de présenter les sites à enjeux et projets structurants (première journée organisée sur Douarnenez Communauté et Cap Sizun en mai, et seconde journée organisée sur les Pays Bigoudens en octobre).



En 2024, suite au dépôt de sa candidature, le SIOCA a également été lauréat du Fonds d'Intervention Maritime pour le financement du volet maritime du futur SCOT, à hauteur de 74 000€.



Le SCoT

AVIS SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME ET DE PLANIFICATION 2024

Le SIOCA est consulté en tant que personne publique associée sur l'élaboration, la modification ou la révision des documents d'urbanisme locaux. La commission urbanisme du SIOCA analyse les projets et rend un avis au regard des orientations et objectifs du SCoT. Cet avis est ensuite présenté à la délibération du comité syndical.

	Objet	Avis du SIOCA
Pont-l'Abbé	Modification n°2 du PLU	Favorable
Plogastel-Saint-Germain	Modification simplifiée n°1 du PLU	Favorable
Combrit	Modification simplifiée n°1 du PLU	Favorable
Communauté de communes du Pays Bigouden Sud	Programme Local de l'Habitat	Favorable
Communauté de communes du Haut Pays Bigouden	Programme Local de l'Habitat	Favorable
Plobannaec-Lesconil	Modification n°3 du PLU	Favorable
Plouhinec	Révision du PLU	Favorable

AVIS SUR LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Le SIOCA est consulté en tant qu'établissement porteur du SCoT sur les permis d'aménager ou les permis de construire de 5 000 m² de surface de plancher. La commission urbanisme du SIOCA analyse les projets et rend un avis au regard des orientations et objectifs du SCoT.

	Nombre de permis d'aménager étudiés	Nombre de logements programmés	Surface de plancher programmée	Superficie totale du projet	Avis
Douarnenez Communauté	2	37	12050m ²	47200m ²	1 défavorable 1 favorable
Cap Sizun - Pointe du Raz	/	/	/	/	/
Haut Pays Bigouden	/	/	/	/	/
Pays Bigouden Sud	2	47	17840m ²	35766m ²	1 défavorable 1 favorable

Les avis défavorables ont fait ressortir des remarques récurrentes portant sur :

- L'interdiction de regroupement de lots dans les règlements des lotissements
- La gestion des eaux pluviales
- La faiblesse des prescriptions architecturales des règlements des lotissements

Le SIOCA a également rendu un avis sur l'extension de l'établissement industriel FRANPAC de Douarnenez (usine de production d'emballage métalliques). L'extension prévoit la construction de 11 600m² de surface de plancher supplémentaire.

AVIS SUR LES PROJETS COMMERCIAUX (CDAC)

Les projets commerciaux créant une surface de vente supérieure à 1.000 m² sont soumis à une autorisation d'exploitation commerciale, délivrée suite à l'avis conforme de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC). Les structures porteuses de SCoT sont membres de la CDAC, où elles doivent donner un avis sur la compatibilité du projet avec les dispositions du SCoT.

En 2024, le SIOCA a été saisi sur 4 projets commerciaux.

De plus, le SIOCA a la possibilité de saisir de manière facultative la CDAC pour les projets commerciaux dont la surface de vente est comprise entre 300 et 1000m². En 2024, le SIOCA a réalisé 2 saisines de la CDAC à ce titre.

L'équipe et les élus du SIOCA ont également participé à des réunions et rendez-vous afin d'accompagner le montage des projets en amont de leur dépôt officiel.

	Situation	Type de saisine	Surface de vente totale	Augmentation surface de vente	Surface totale du projet	Avis
Construction de 2 cellules commerciales	ZACOM Kerganet, Plonéour-Lanvern	Facultative	800m ²		3492 M ²	Favorable
Création/transfert d'un drive E.Leclerc	ZACOM de Toubalan à Douarnenez	Obligatoire			7 588 M ²	Favorable
Extension surface commerciale par réaménagement intérieur d'un magasin LIDL	ZACOM de Pendreff, Plomeur	Facultative	1337 M ²	+ 350 M ²	/	Favorable
Transfert/agrandissement Super U	ZACOM du Lannou à Combrit	Obligatoire	3867m ²	+997m ²	9461m ²	Favorable

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE GOUVERNANCE DU ZAN

En 2024, le SIOCA a continué de suivre et participer aux réunions techniques et politiques de la Conférence Régionale de Gouvernance du ZAN (CRG ZAN), créée par la loi du 20 juillet 2023, en remplacement de l'ex-Conférence des SCoT.

Dans le cadre de la CRG ZAN, 3 groupes de travail mixtes politiques et techniques sont organisés: outils de mesure (MOS), mise en oeuvre du ZAN, et Projets d'Envergure. La CRG ZAN se regroupe également en format plénière à intervalles réguliers, pour décider des orientations à prendre.

Le SIOCA joue son rôle de représentation de l'Ouest Cornouaille dans ces réunions, et assure également la redescende des informations auprès des collectivités du territoire, ainsi que la coordination des travaux impulsés par la CRG ZAN à l'échelle locale.

2024 a été marquée en particulier par trois démarches coordonnées par le SIOCA, en lien avec le territoire:

- Le recensement et la remontée des projets candidats au statut de "projet d'envergure régionale ou nationale"
- Le recensement et la remontée des Zones d'Aménagement Concerté du territoire
- La refonte du MOS, pour laquelle les collectivités ont été sollicités pour apporter les corrections sur le millésime MOS 2011-2021 (erreurs manifestes repérées à l'utilisation et correction de la classification des parcelles de moins de 2500m² situées dans l'enveloppe urbaine).



Crédit photo: SCoT du Pays de Fougères

Les Mobilités



Les Mobilités

STRATÉGIE MOBILITÉS (STRAMOC) & SCHÉMA DIRECTEUR VÉLO OUEST CORNOUAILLE

La STRAMOC, validée fin 2022, définit les ambitions du territoire en matière mobilités, qui s'inscrivent dans l'esprit de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM-2019) visant à apporter, à tous et dans tous les territoires, des solutions innovantes aux déplacements quotidiens en offrant des alternatives à l'usage individuel de la voiture.

Un travail de hiérarchisation des actions de la STRAMOC a été effectué début 2024 afin d'établir la feuille de route des actions à coordonner prioritairement pour nos 4 EPCI membres. Il en est ressorti que les travaux inhérents à la mobilité partagée étaient à privilégier. L'année a ainsi été largement consacrée à une analyse comparative de solutions de covoiturage et au montage des dossiers Fonds vert pour les EPCI, ayant abouti au lancement de l'expérimentation OuestKarr et d'une étude relatives aux lieux d'appariement. Par ailleurs, le SIOCA a contribué à la finalisation de l'étude Mobilités des actifs initiée en 2023, au diagnostic du volet Mobilité du SCoT et a participé à la démarche de création du Syndicat Bretagne Mobilités.

Côté vélo, outre l'organisation de la convergence et de la Faires du vélo dans le cadre de "Mai à vélo" réalisée avec le concours des EPCI et de kernavélo, le SIOCA a participé à diverses réunions avec les communes et/ou EPCI concernant des recours de l'association L-228, des projets de schéma cyclable, une déviation de la V45..., ainsi qu'à l'inauguration du Youtar.

le SIOCA a également assuré la gestion des prêts de compteurs et l'analyse des données récoltées.

ANIMATIONS

Afin de promouvoir le développement des aménagements cyclables et la pratique du vélo, le SIOCA a de plus organisé 2 événements : Journée d'animation Mai à vélo et journée technique relative au jalonnement et marquage au sol.

PRIORISATION DES ACTIONS “MOBILITÉS” DU SIOCA

La priorisation des actions de la stratégie Mobilité Ouest Cornouaille, à été effectuée dans le cadre de la préparation et de l’animation d’un atelier de concertation, tenu le 23 janvier à Pouldreuzic. L’ensemble des communes et des EPCI y ont été conviés afin de définir collégialement les axes de travail 2024/2025.

Les conclusions de cet échange ont été soumis à l’avis de la commission Mobilités du 30 janvier, qui a décidé de retenir les actions intéressant au moins 3 EPCI sur 4 et/ou recueillant un maximum de votes, à savoir les suivantes :

Thèmes	N° action STRAMOC / action SIOCA	Intitulés des actions
MOBILITE PARTAGEE	8A1 + 8A2	CREER DES INFRASTRUCTURES FAVORISANT LA MOBILITE PARTAGEE Recensement des lieux de stationnements utilisés par les covoitureurs et des emplacements à réserver dans les centres (étude de localisation), identification des besoins en matière d’aires ou de signalétique et étude des attentes utilisateurs.
	8B2	PROPOSER DES SERVICES DE MOBILITE PARTAGEE Poursuite du Benchmark Covoiturage / Etude faisabilité mobilité partagée en vue de créer une dynamique d’autostop ou de covoiturage sur l’Ouest Cornouaille
INTERMODALITE	3A+ 3B (benchmark)	IDENTIFIER ET STRUCTURER LES LIEUX STRATEGIQUES D'INTERMODALITE - LIEUX D'APPARIEMENT Etude de localisation et évaluation des attentes utilisateurs en matière d’équipements / Définition d’une typologie d’aires (capacité, niveau d’équipement...)
TRANSPORT COLLECTIFS	4 + 5	RENFORCER LA COOPERATION AVEC LA REGION Dynamiser les échanges dans le cadre du contrat de partenariat Ouest Cornouaille
POLITIQUE CYCLABLE	SIOCA	ACCOMPAGNER LES REFLEXIONS, ETUDES, SCHEMAS... EN LIEN AVEC LES ENJEUX DE MOBILITE Schémas cyclables, études itinéraires (en lien avec 6A1et 6A2), démarches PVD, PCAET, PLUi, Mobilité des actifs...
	SIOCA	GERER LE PRET DES COMPTEURS ET L’ANALYSE DES DONNEES COLLECTEES
OUTILS DE SUIVI / EVALUATION	SIOCA	DEFINIR UNE METHODOLOGIE PARTAGEE DE SUIVI ET DE MISES A JOUR DES DONNEES RELATIVES AUX POLITIQUES CYCLABLES
COMMUNICATION / SENSIBILISATION / ANIMATION	SIOCA	ASSURER UNE VEILLE TECHNIQUE ET REGLEMENTAIRE SUR LES MOBILITES Rédaction et mise à jour de fiches conseil, temps d’animation...
	SIOCA	ORGANISER DES EVENEMENTS / FORMATIONS / TEMPS D'ANIMATION Animations « mai à vélo » et Formation « Jalonnement et marquage au sol »
LIEN URBANISME MOBILITE	9B /SIOCA	INTEGRER LES ENJEUX DE MOBILITES DANS LE SCOT, VIA LA REVISION ET LE SUIVI DES PROJET Inscrire la STRAMOC dans le volet mobilité du SCoT
	9A	ENCOURAGER LES COMMUNES A PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS DE MOBILITES DANS LES ETUDES D'AMENAGEMENT Conseil, animation...

MOBILITÉS PARTAGÉES ET INTERMODALITÉ

Afin de développer la mobilité partagée, le SIOCA a effectué une analyse comparative de solutions de covoiturage visant à identifier les solutions les plus adaptées au territoire pour réduire l'autosolisme et la pollution liée aux déplacements motorisés. Cette analyse s'est basée sur 3 comités de pilotage organisés par le SIOCA :

- Présentation de solutions (lignes, applications...) par divers "opérateurs, en septembre 2023
- Retours d'expériences de collectivités, en janvier 2024
- Présentation de l'audit global pour prise de décision et mise en place de solutions, en mars 2024

A la suite, les EPCI ont souhaité engager:

1. Une expérimentation OUESTKARR/KAROS sur un an. Il s'agit de tester un nouveau service de mobilité : le covoiturage avec incitation financière s'appuyant sur l'application mobile de mise en relation passagers/conducteurs développée par l'opérateur Karos.

Le service, lancé le 3 octobre, dénommé OuestKarr est lauréat du Fonds Vert. Il subventionne les trajets (2 par jour) de 5 à 80 km des personnes résidant et/ou travaillant en Ouest Cornouaille. Son déploiement s'articule autour de la mobilisation des employeurs et de la sensibilisation de leurs collaborateurs mais aussi d'une communication grand public qui sera renforcée dans un second temps (début 2025).

A fin 2024, Ouestkarr comptabilise 1 120 trajets réalisés et 10 100 km évités, soient 1,25 tonne de CO2 évitée et 4 650 € économisés.

2. Une étude sur les lieux d'appariement. Dans le cadre des réflexions menées, les EPCI ont aussi souhaité travailler sur le volet infrastructure. Une étude d'identification et de structuration de lieux d'appariement, confiée à un groupe d'étudiant de l'Institut de Géoarchitecture, a été lancée le 17 octobre. Elle vise à favoriser la mobilité partagée (covoiturage et autostop), en :

- Proposant aux utilisateurs des espaces de rencontres aménagés et sécurisés, facilement accessibles
- Facilitant l'intermodalité entre axes à fort trafic automobile, arrêt de car/bus, itinéraires cyclables... et disposant de services tels que stationnement vélo sécurisés, bornes de recharge électrique, voire location de véhicule ...



Lieux d'appariement - hub de mobilité rurale de Landivisiau

PROMOTION DES ACTIONS MOBILITÉS COORDONNÉE PAR LE SIOCA

• Actions de promotion de la “FAITES DU VÉLO”

- 2 conférences de presse (défi Géovélo et faites du Vélo)
- Visuel convergence à vélo
- Flyer et affiche (réalisés par la CCPBS)
- Posts Facebook et LinkedIn

• Actions de promotion du service OUESTKARR/KAROS

Le SIOCA a **contribué à la promotion de l'expérimentation OUESTKARR auprès des employeurs** lors de /du :

- La conférence de presse de lancement du 3/10
- La Foire expo du Pays Bigouden le 5/10
- Salon point de vue RH à Quimper le 5/11
- Forum création transmission d'entreprises le 29/11
- La matinale Mob'in Bretagne, CCI Quimper, le 4/12)
- La journée journée d'animation du réseau OuestGo organisée par la Région

Il a **réalisé plusieurs supports de communication** :

- Une page OUESTKARR sur le site du SIOCA
- Des flyers à destination des employeurs et du grand public
- Un roll-up et affiche (avec le concours de la CCHPB)
- Des posts Facebook et LinkedIn



Visuel Convergence à vélo



Flyer OuestKarr



Conférence de presse de lancement OuestKarr

L'Ouest-Cornouaille est invitée à se mettre en selle pour la **Faites du Vélo** et rejoindre Penhors à Pouldreuzic samedi 8 juin

Article réservé aux abonnés

Le 03 juin 2024 à 12h04



Pour pratiquer le vélo une journée et peut-être adopter ce mode de déplacement décarboné, l'Ouest-Cornouaille organise une joyeuse Convergence à

Conférence de presse Faites du vélo
Source : Le Télégramme



ZOOM SUR L'ÉMERGENCE D'UN SYNDICAT RÉGIONAL DE COORDINATION DES MOBILITÉS

La région Bretagne à œuvré à la préfiguration du **Syndicat Bretagne Mobilités**, en concertation avec les EPCI . Celui-ci vise à :



- **Améliorer la coordination des mobilités**
 - Ingénierie et moyens mutualisés pour les AOM, en particulier les moins dotées (moyens humains, logiciels métiers, etc.)
 - Études et observatoire des mobilités
- **Mettre en œuvre une approche intégrée des tarifications et des services aux voyageurs**
 - Billettique interopérable et enrichissement du système d'information multimodale KorriGo
 - Tarifications multimodales
 - Développement de la plateforme de covoiturage OuestGo

La gouvernance de ses missions s'effectuera à 2 échelles via :

- Le comité syndical pour les décisions structurelles intéressant l'échelle régionale
- Des Comités Locaux de Mobilités (CLM), espaces de dialogue politique et technique, créés à l'échelle de bassins pertinents pour :
 - Adapter au plus près des enjeux, les outils et actions de Bretagne Mobilités
 - Compléter les actions, à l'interface des compétences de chacun, dans une logique de parfaite subsidiarité
 - Mobiliser des moyens supplémentaires, permettant de mettre en œuvre des programmes d'actions qui seront définis localement

Les EPCI de l'ouest Cornouaille, sous réserve de leur adhésion, intégreront le bassin Cornouaillais comprenant également les agglomérations de Quimper et de Concarneau ainsi que le Pays Fouesnantais.

Le SIOCA, à l'instar d'autres syndicats ou PETR, assure déjà un rôle structurant en matière de coordination des politique de mobilités . La nouvelle organisation proposée par Bretagne Mobilités interrogeait (SIOCA et EPCI), quant à la place et au rôle du SIOCA au sein de cette nouvelle organisation.

Après voir obtenu un échange avec le vice-président aux mobilités de la Région, il a été garanti que les structures de coordination des mobilités préexistantes pourraient participer au travaux et réflexions des CLM sans toutefois bénéficier de droit de vote.

1 La vocation de Bretagne Mobilités

- Faire plus ensemble
- Pouvoir traiter les déplacements entre territoires
- Sans se départir des compétences d'AOM

2 Les missions de Bretagne Mobilités

- permettre une mobilité sans couture à l'échelle régionale
- coordonner et développer les mobilités durables à l'échelle locale dans les bassins de mobilités

3 Le principe de gouvernance

- chaque AOM est représentée au comité syndical
- chaque bassin de mobilités définit sa propre gouvernance localement

4 Le périmètre de Bassins

- issus de la méthodologie d'analyse des déplacements
- conçus pour faire émerger les périmètres les plus cohérents possibles

5 Les principes de financement

- 50% payés par la Région
- 50% restant en cts € / hab selon un principe de solidarité (les petits territoires payent moins par habitant)
- + une quote-part KorriGo le cas échéant

POLITIQUE CYCLABLE

Le SIOCA a organisé et animé pour le compte de ses membres :

- 5 Comités de pilotage Mai à vélo réunissant les EPCI, le SIOCA et Kernavélo
- 1 réunion relative à la sécurisation des parcours de la convergence à vélo avec les communes concernées
- 2 visites sur site / temps d'échange avec les services techniques de Pouldreuzic pour l'organisation du village d'animations à Penhors
- Une dizaine de réunions avec les communes et/ou Kernavélo

Le SIOCA a organisé une réunion avec les EPCI et communes concernés et le Département suite à la fermeture du Pont Saint-Vio (Tréguennec/Plonéour Lanvern), fragilisé par la tempête Ciaran, afin d'identifier puis jalonner un itinéraire de contournement à la V45, avant la saison estivale.

Le SIOCA a aussi participé à/au :

- Réunions relatives à l'élaboration du schéma cyclable de Douarnenez Communauté
- Aux comités de suivi "Petite ville de Demain" Plouhinec-Audierne (passerelle sur le Goyen)
- Montage de la demande d'autorisation de manifestation non sportive auprès de la Préfecture
- 2 réunions en lien avec des recours de l'association L-228 sur des aménagements (Plouhinec et Plozévet)

TEMPS FORTS

Le SIOCA a organisé 2 temps forts en lien avec le vélo en 2024 :

- **Mai à vélo / " Faites du vélo "**

Organisation d'une convergence à vélo depuis chaque EPCI, d'un village d'animations et d'une remise de prix " défi Géovélo ", le 8 juin à Penhors, en partenariat avec Kernavélo et les communes traversées (Grand public)

- **Journée technique**

Organisation d'une formation " Jalonement et marquage au sol " et d'une visite-terrain le 17 juin à Pont-l'Abbé (Élus et techniciens)



Faites du vélo/Convergence - 8 juin à Penhors



Journée technique Jalonement et marquage au sol
17 juin à Pont-l'Abbé

AUTRES DÉMARCHES PARTENARIALES

En 2024, le SIOCA a contribué ou participé à/aux :

- La dizaine de groupes de travail de la démarche **Mobilité des actifs** portée par l'Etat (échelle Cornouaille), ainsi qu'aux comités techniques et de pilotage
- Aux comités des partenaires du Pays Bigouden Sud, de Douarnenez Communauté (Également invité à celui du Cap Sizun en décembre sans avoir pu y participer).

VEILLE TECHNIQUE

Il a également participé à/aux :

- **La conférence Bretonne du vélo** à Lorient organisée par la Région
- **La 3ème édition des Rencontres des mobilités durables** dans le Pays de Brest
- **La formation Cerema/Ademe** dans le cadre du programme AVELO 2 « Construire votre politique cyclable : planifier et concevoir des aménagements ».
- **La visite-découverte organisée par BRUDED** à Landéda : retour d'expérience pour « Favoriser les déplacements doux, dans et entre les bourgs »
- **La journée journée d'animation du réseau OuestGo** organisée par la Région où il a apporté un témoignage sur son analyse des solutions de covoiturage
- **Et divers webinaires** en lien avec les thématiques traitées



Comité de pilotage Mobilités des actifs
Source : QCD



Visite-découverte des aménagement vélo à Landéda-
Source : BRUDED



Le Pacte Territorial France Rénov'

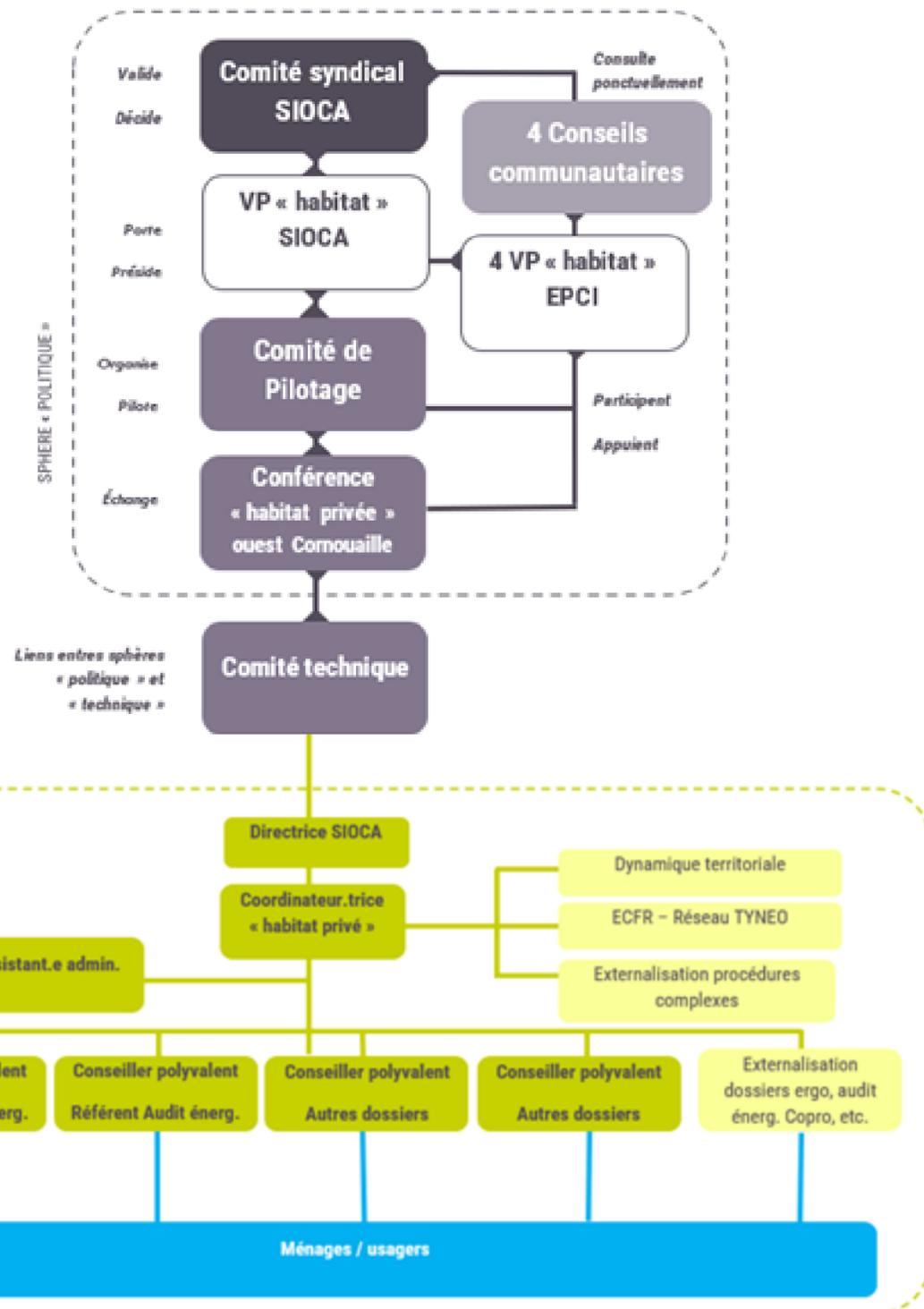
LE PACTE TERRITORIAL FRANCE RÉNOV' 2025-2029

Depuis l'été 2022, les 4 intercommunalités de l'ouest Cornouaille, compétentes en matière d'habitat, ont travaillé à l'élaboration d'un nouveau dispositif d'accompagnement des particuliers pour la rénovation de leur habitat. En fin d'année 2023, les bureaux des EPCI, et celui du SIOCA ont validé le principe d'un dispositif mutualisé à l'échelle des 4 intercommunalités, piloté « en régie » et dont la mise en œuvre serait confiée au SIOCA.

Dès le début de l'année 2024, les services des quatre intercommunalités et la direction du SIOCA ont travaillé sur les modalités de mise en œuvre de ce dispositif en intégrant le nouvel outil créé par l'État, le « Pacte Territorial France Rénov' (PT-FR') » obligatoire sur l'ensemble du territoire national au 1er janvier 2025. Ce nouveau dispositif a pour ambition de fusionner les anciennes Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dites « généralistes » avec les Espaces Conseil France Rénov' (Réseau TYNEO en Cornouaille). Il comporte 3 volets :

- Un volet relatif à la dynamique territoriale (obligatoire). Il consiste en la mise en œuvre d'actions de mobilisation des ménages, des publics prioritaires (démarche « allez-vers ») et des professionnels ;
- Un volet relatif à l'information, au conseil et à l'orientation des ménages (obligatoire). Ce volet reprend les missions actuelles de Réseau TYNEO. Il s'agit de mettre en place une information de 1er niveau, un conseil personnalisé, et un pré-accompagnement (évaluation énergétique, scénarios de travaux, analyse des devis) ;
- Un volet relatif à l'accompagnement des ménages (facultatif mais retenu par les élus). Il s'agit d'accompagner techniquement les ménages dans l'obtention des aides, en particulier celles de l'Anah à la rénovation énergétique (MaPrimeRénov'), à l'autonomie (MaPrimeAdapt') et à la lutte contre le mal logement (MaPrimeLogementDécent).

Le dispositif de Pacte Territorial France Rénov' est subventionné par l'ANAH. En complément, les EPCI ont décidé de mettre en place des aides sur leurs fonds propres pour la réhabilitation de logements dégradés, pour la réalisation de travaux par des propriétaires bailleurs sous condition de loyers encadrés, pour des travaux de mise en conformité de dispositifs d'assainissement individuel (sous conditions).



Tout au long de l'année 2024, les techniciens et élus des EPCI et du SIOCA ont réalisé un travail partenarial, qui a permis d'aboutir à la formalisation du Pacte Territorial France Rénov. En décembre 2024, les quatre conseils communautaires, suivis du comité syndical du SIOCA ont approuvé notamment deux grands documents cadres:

- La convention de Pacte Territorial France Rénov de l'Ouest Cornouaille, précisant le cadre de mise en oeuvre du dispositif, ainsi que les objectifs du territoire. Cette convention doit être signée par les EPCI, le SIOCA et le représentant de l'Etat.
- La convention de mise à disposition de service, qui acte le portage du Pacte Territorial France Rénov par le SIOCA, pour le compte de ses EPCI, ainsi que les modalités de ce portage (notamment en matière de structuration RH du service).

L'élu référent de ce nouveau dispositif au sein du SIOCA sera M. Le Moigne, Président de la structure.

Le budget prévisionnel de l'opération est estimé à environ 45 millions € sur 5 ans, dont une prise en charge de l'ANAH à hauteur de 43 millions €, des aides sur fonds propres des EPCI à hauteur de 1 095 500€, et un reste à charge pour le SIOCA de l'ordre de 500 000€.

La mise en oeuvre du Pacte Territorial France Rénov nécessitera pour le SIOCA de constituer une équipe dédiée. **Afin de pouvoir accueillir les collaborateurs, la structure a déménagé fin décembre 2024 dans de nouveaux locaux, au 14 rue Charles le Bastard à Pont l'Abbé.**



Pour toutes informations, rendez-vous sur www.sioca.fr



14 rue Charles Le Bastard - 297120 Pont-l'Abbé



02.98.98.20.23



contact@sioca.fr



Sioca Ouest Cornouaille